

DOSSIER DE PRESSE

➤ **du 13 au 20 octobre 2012**

CAMPAGNE NATIONALE

PREVÉNTION DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

fnath.org

Contact presse :
Dagmara Szlagor
05 61 70 24 83
dszlagor.fnath31@orange.fr

CAMPAGNE NATIONALE

➢ **du 13 au 20 octobre 2012**

PREVENTION
DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL



91 ans d'indignation au service des accidentés de la vie.

La FNATH fête cette année ses 91 ans. A travers l'histoire d'une association, c'est en fait aussi l'histoire sociale de notre pays, de méthodes d'actions innovantes pour l'époque et de luttes parfois longues pour obtenir de nombreux acquis encore en vigueur.
L'histoire de 91 ans d'indignation !

À l'origine.

En 1918, les victimes du travail étaient à nouveau dans la misère, leurs rentes n'ayant pas été revalorisées depuis 1898, soit 23 ans ! Mais, au sortir de la 1ère guerre mondiale, c'est avant tout le sort des mutilés de guerre qui émeut la population. *«Ceux qui étaient tombés pour une œuvre de mort, la guerre, avaient droit à la reconnaissance de la Nation ; ceux qui étaient tombés pour une œuvre de vie, le travail, n'avaient droit à rien. »* C'est sur cette indignation prononcée par Baptiste Marcet, secrétaire général de 1925 à 1963, que les mutilés du travail se regroupent.

Des décennies d'indignation.

De 1924 à 1954, les mutilés du travail obtiennent 11 lois de majoration des pensions. Méthode innovante pour l'époque, l'association n'hésite pas, pour frapper l'opinion, à manifester devant les fenêtres de la Chambre des députés (en mars 1927) et de Raymond Poincaré, président du Conseil (février 1929), qui, impressionné par la présence de mutilés du travail particulièrement atteints et défigurés, fait voter une revalorisation du montant des pensions (en août 1929). En septembre 1954, après 2 ans de mobilisation, la Fédération arrache la loi instituant la revalorisation annuelle des rentes, évitant que la victime du travail et sa famille ne se retrouvent avec un montant de pension misérable quelques années après l'accident du fait de l'inflation. La Fédération effectua elle-même la navette entre la chambre et le conseil de la République, puis à nouveau l'Assemblée nationale : ainsi la loi pu être adoptée dans la même journée par les deux assemblées ! Cette loi bénéficie aujourd'hui encore à des millions de personnes, qui ont oublié ou ignorent qu'ils le doivent à la FNATH !

ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
fnath.org

CAMPAGNE NATIONALE

➢ **du 13 au 20 octobre 2012**

PREVENTION
DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Des mutilés du travail aux accidentés de la vie.

Depuis, les indignations ont été multiples pour améliorer le sort des mutilés du travail depuis plus largement des accidentés de la vie : prévention des risques au travail qui ont évidemment évolué (explosion des cancers d'origine professionnelle, des troubles musculo-squelettiques et de la souffrance mentale), indemnisation des victimes de dommage corporel (victimes du travail, d'accidents de la route ou médicaux,..), citoyenneté des personnes handicapées, accès aux soins sur l'ensemble du territoire…



CAMPAGNE NATIONALE

➢ **du 13 au 20 octobre 2012**

PREVENTION
DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL



Les objectifs et le programme de la campagne.

Le mal-être au travail est malheureusement un phénomène qui se développe dans des proportions considérables. Si la protection de la santé physique et mentale, et donc la prévention du risque est une obligation qui pèse principalement sur l'employeur, les mesures de mise en œuvre de la prévention impliquent la participation et la collaboration des travailleurs ou des représentants du personnel.
Avec cette **Semaine Nationale**, la FNATH compte alerter sur la situation que connaissent trop souvent les personnes accidentées de la vie, qui se retrouvent du jour au lendemain confrontées à un parcours du combattant, si ce n'est de manière plus dramatique à l'exclusion. Il s'agit aussi de les informer sur leurs droits : quels sont les acteurs qui peuvent les aider ? Comment les coordonner ? Quelles sont les mesures et les moyens à mettre en œuvre?

De différentes actions rythmeront cette semaine nationale: conférences, débats, groupes de travail, journées portes-ouvertes, spectacle musical, danses sévillanes, consultations juridiques gratuites…
Un programme riche et diversifié pour sensibiliser sur les causes et conséquences de la souffrance au travail et aider toutes les personnes concernées.

Quelques raisons pour mener cette action.

Dans le cadre de la **8ème Semaine Nationale** des Accidentés de la Vie, la FNATH se mobilise dans le but de :

➢ **améliorer** les connaissances, mais aussi sensibiliser le large public aux problématiques de la santé au travail,

➢ **alerter** l'opinion publique quant à l'impact de la souffrance en milieu professionnel,

➢ **sensibiliser** les travailleurs sur les risques, les informer sur leurs droits et les obligations des employeurs,

➢ **prévenir** la souffrance au travail et encourager une plus grande responsabilisation de chacun,

➢ **informer** les personnes exposées ou atteintes par la pénibilité au travail.

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE
fnath.org

CAMPAGNE NATIONALE

➢ **du 13 au 20 octobre 2012**

PREVENTION
DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL



Les moyens mis en œuvre.

Tout au long de cette Campagne Nationale, la FNATH:

➢ **organisera et participera à des réunions d'information** et d'échange, ouvrira ses portes à toutes les personnes concernées et organisera une consultation téléphonique gratuite tout au long de la semaine afin d'accueillir et de renseigner le maximum de personnes concernées : expositions, forums, conférences, colloques,

➢ **organisera les actions de** sensibilisation et de prévention avec ses Partenaires,

➢ **le 13 octobre 2012, reconduira l'opération Les Jacinthes de l'Espoir* :** en s'installant au cœur des villes, la FNATH informera le grand public sur les droits, les services disponibles pour prévenir la souffrance au travail,

➢ **vendra** les Jacinthes de l'Espoir et **collectera** des fonds pour les Accidentés de la Vie,

➢ **organisera** plusieurs festivités, notamment les animations musicales autour de l'événement,

➢ **accueillera** le grand public et **proposera** les consultations gratuites de deux juristes le 13 octobre 2012,

➢ **distribuera** des dépliants et des brochures d'informations.

***Les Jacinthes de l'Espoir,** journée d'inauguration de la Semaine Nationale qui se tiendra le 13 octobre 2012 sur l'Esplanade François Mitterrand à Toulouse.

Contact presse :
Dagmara Szlagor
05 61 70 24 83
dszlagor.fnath31@orange.fr

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE
fnath.org